MOTION : « NON A CETTE REFORME, NON A CETTE PREPARATION DE RENTREE. »

Les élus au CA des parents d'élèves, des enseignants et des lycéens du Lycée Talma, à Brunoy, réunis le 9 février 2010, expriment leur refus de la dégradation des conditions d'enseignement et de travail qui résultera de la politique éducative du gouvernement.

Tout d'abord, ils considèrent la nouvelle réforme du lycée comme une nouvelle régression pour l'enseignement et l'offre de formation dans le second degré, mais aussi pour la cohésion de la profession. **Le Ministre a pris la décision de financer « l'accompagnement personnalisé »** en ponctionnant certains enseignements disciplinaires, sans aucun cadrage national satisfaisant, en refusant de s'appuyer sur la solidité des « savoirs » disciplinaires, en organisant à terme la substitution des personnels d'orientation.

En créant une « part modulable » pour les dédoublements, dans l'enveloppe globale, le Ministre oblige les personnels à négocier chaque année les conditions d'enseignement, organisant la concurrence dans une profession où la solidarité et le « compagnonnage » sont des facteurs d'efficacité. Plus aucune garantie n'est donnée sur ces enseignements ; d'une année sur l'autre, en fonction des « négociations » sur les dédoublements, une discipline pourra voir entamer son potentiel d'enseignement.

Pour les élus au CA, **il est également inacceptable de confier une classe en responsabilité complète à 18h à un stagiaire n'ayant pas encore commencé sa formation professionnelle.** Si le projet va à son terme, une classe pourrait même être partagée entre deux personnels pas encore formés. Pendant 6 semaines, un étudiant pourra assumer 108H d'enseignement. Enseigner est un métier qui s'apprend, nous demandons à ce que soit donné du temps à la formation des enseignants et ne pas sacrifier la qualité et les conditions d'enseignement pour les lycéens. Nous demandons le rétablissement du stage 4 - 6h en responsabilité.

Enfin, **le nouveau décret sur l'autonomie des établissements constitue pour les élus au CA**, une nouvelle attaque contre la Démocratie dans les EPLE. En organisant le dessaisissement des prérogatives du CA, le Ministère se donne les moyens légaux d'organiser une gestion purement administrative sans un contrôle paritaire efficace. Une vraie machine de destruction des emplois et du système éducatif dans le second degré est maintenant en place.

Dans notre établissement, **l'augmentation des Hsa (heures supplémentaires années) devient insupportable pour les personnels,** dégradant une nouvelle fois les conditions d'enseignement. Pour 6 disciplines, les élus au CA demandent la création de Bloc horaires dès maintenant, avant que commencent les opérations de mutation. Les quotités par discipline sont les suivantes. (Transformation de 10 hsa pour un BMP 10H, en Lettres ; de 9hsa en histoire géographie pour un BMP 9H ; SVT… ; de 15h pour un BH 15 ; une chaire complète de 18h en mathématiques)

Afin de garantir la diversité de l'offre de formation et l'attractivité de notre établissement, ils demandent le maintien des enseignements artistiques, la création d'un 2e groupe de Portugais en seconde, la création d'un 9e groupe d'espagnol en seconde. Ce qui représente (9e groupe en 2e en espagnol = 3h ; un 2e groupe en portugais de 3h)

Enfin, **les élus des parents d'élèves, des enseignants et des lycéens, viennent d'apprendre qu'ils ne pourront pas donner leur avis sur la répartition de la DGH et leurs conséquences sur les postes.** Cette situation nouvelle confirme ce qu'ils pensaient du nouveau décret sur les EPLE, et du déni de démocratie qui découle de la gestion purement administrative de la « préparation de rentrée ».

Fait à Brunoy, le 9 février 2010.